

## Filières ANMEA, les infos : bulletin no 3

Cernier, le 23 mars 2006

### Mars 2006 : nouvelles des filières

#### **Filière no 1 : addictions : la filière devrait se constituer à fin mars**

#### **Filière no 2 : OFAS, enseignement spécialisé et formation**

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Jean-Claude Kohler

Délégué à la CPPC : Monsieur Pierre-Olivier Gabus

Suppléant à la CPPC : Monsieur Jean Vuille

Monsieur Jean-Claude Kohler a transmis au comité le message suivant :

Concernant le point "Objectifs" du bulletin no 2, il est important de vous préciser ceci:

Les écoles spéciales, lorsqu'elles ne seront plus financées par l'AI (RPT), vont devenir partie intégrante de l'école obligatoire. C'est donc tout le système qui doit être repensé tant en terme de structures que de financement. C'est le DECS qui a reçu le mandat de définir les nouvelles structures, ceci en prenant en compte le cadre qui sera posé par la CDIP. A cette fin, le DECS a nommé un groupe de travail (GTES), dans lequel je représente les 3 institutions concernées qui sont aussi les 3 institutions qui constituent la filière 2. Le SES est représenté dans ce groupe par M. Luca Fumagalli. Le GTES doit remettre, au secrétariat général du DECS, un rapport intermédiaire à fin juin et le rapport final à fin décembre 2006. Dans ce contexte, ce serait un contre sens (pour les institutions concernées) de devoir faire des propositions de restructuration pour fin mai.

Par ailleurs, pour rappel, les cantons doivent assurer financièrement jusqu'à fin 2010 (pendant 3 ans après l'entrée en vigueur de la RPT, en principe au 1er janvier 2008), les prestations fournies, jusqu'alors par l'AI, aux écoles spéciales.

Le travail de notre filière sera orienté, à un rythme soutenu (nous avons déjà tenu trois séances), quasi essentiellement, vers l'objectif "RPT".

Je suis à votre disposition pour des informations complémentaires, si souhaité.

#### **Filière no 3 : OFAS adultes**

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Pierre-Jean Sengstag

Délégué à la CPPC : Monsieur Daniel Domjan

Message de Monsieur Pierre-Jean Sengstag :

Cette filière regroupe les fondations Goéland, Foyer Handicap-Centre de réadaptation, Ressource, Perce-Neige, Fondation en faveur des adultes en difficulté sociales, Alfaset, NPTA, Fondation CP de Malvilliers, Coopérative Armée du Salut.

Toutes ces fondations font également partie d'INSOS, à l'exception des fondations NPTA et Fondation CP de Malvilliers. C'est la raison pour laquelle les membres de ce groupe ont opté pour un rapprochement entre la filière N° 3 et INSOS Neuchâtel.

Ainsi, lors de nos séances, nous pouvons aborder les situations qui concernent les 2 associations. En effet, les enjeux, les intérêts à sauvegarder et les situations à discuter sont très souvent communes.

D'autre part, nous avons invité à participer à ce nouveau groupe (Filière N° 3 OFAS Adulte/INSOS) les structures socio-éducatives des deux hôpitaux psychiatriques de Perreux et de Préfargier, même si elles ne sont pas membre de l'ANMEA. Cet apport est important pour avoir une meilleure vision globale de notre travail commun.

Les membres se sont déjà rencontré par 2 fois et ont planifié 4 séances supplémentaires d'ici au 20.05.06.

## Les thèmes abordés :

**La stratégie de la plate-forme INSOS-RPT**, sur la base d'une présentation de Monsieur JJ Combe. Les membres de la filière 3 ont décidé de former un groupe de travail INSOS-RPT qui sera présidé par Monsieur JJ Combe. Celui-ci présentera la stratégie adoptée au comité de l'ANMEA.

## Mesures d'économies

Il nous apparaît que la volonté d'économies exprimées par le Canton, passe par une restructuration des Fondations. Dans ce sens et afin de répondre à la demande de l'ANMEA, nous allons occuper nos prochaines rencontres à évaluer différentes pistes successibles d'y répondre.

## Filière no 4 : OFJ mineurs

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Claude Baume  
Délégué à la CPPC : Monsieur Claude Baume

## Filière no 5 : Aide sociale

Monsieur Jean-Philippe Schmid a transmis au comité le message suivant :

Le mercredi 22 février 2006, madame Lise Gerber et moi-même nous sommes rencontrés afin de donner corps et vie à notre "fameuse" filière de l'ANMEA si bien intitulée "Aide sociale" ....Jusqu'à nouvel avis, le soussigné, déjà membre du Comité de l'ANMEA, continuera à représenter notre filière à ladite association faitière et en prendra donc la responsabilité au niveau de la coordination et de l'organisation.

## PV des séances

Certains responsables de filières ont désiré savoir si le comité souhaitait obtenir une copie des PV de séances.

Le comité estime que c'est à la filière de décider si elle souhaite transmettre ses notes de séance. La secrétaire générale les recevrait volontiers, afin de se tenir au courant de l'évolution des travaux des filières.

## Demandes du comité :

Dans le cadre de l'élaboration du site internet de l'ANMEA (bientôt en service), nous souhaitons obtenir de votre part 2 informations :

- **quelles lois souhaitez-vous voir apparaître en lien dans le site ?**
- **quelles autres sites souhaitez-vous pouvoir atteindre depuis notre site (sites des fondations, sites d'associations, etc.) ?**

La secrétaire générale  
Anne Bourquard Froidevaux